

DEMANDE DE MISE A DISPOSITION

Particuliers – MENAGE

Date de la demande :	Par :
NC : oui - non	Visite sur site : oui - non Par :
Imposable : oui - non	Orienté par :

<u>UTILISATEUR</u>	
Nom – Prénom :	APA : oui - non
Adresse :	Date naissance :
Code Postal : Ville :	Adresse mail
Tel : Tel prof. :	Portable :

<u>DONNEUR D'ORDRE (si différent de l'utilisateur)</u>	
Nom – Prénom :	
Adresse :	
Code Postal : Ville :	
Tel : Tel prof. :	Portable :

LIEU D'EXECUTION de la mission (si différente de l'adresse de l'utilisateur) :

<u>TACHES :</u> ECVV vitres () EVMV ménage courant () ECVR repassage () ECVD ménage + repassage () ECVD ménage + vitres () PSC courses () PSR préparation repas () autre (à préciser) :	<u>QUALITES ATTENDUES :</u> <u>COMMENTAIRES</u> (clés, RV préalable, etc...) :
ATTENTION : pas de matériel fourni ni de produits d'entretien	

<u>DIVERS :</u> Nombre de personne : Véhicule : oui - non :	Emploi Familial : oui - non Repas à prévoir : oui - non
--	--

<u>PLANNING MISSION :</u> DATE DE DEBUT : MISSION A FIN DE TACHE : oui - non DATE DE FIN :	HEURE DE DEBUT : MISSION REGULIERE : oui - non REGLEMENT PAR :
--	--

Planning horaire

	Date des jours d'intervention	Heures de début	Heures de fin
Lundi			
Mardi			
Mercredi			
Jeudi			
Vendredi			
Samedi			
Dimanche			

RAPPELS :

- Une mission d'une durée inférieure à une heure sera facturée pour une heure.
- ATTENTION toute modification (tâches, jours, heures d'intervention) doit être transmise à Terre d'Emplois Tempo au préalable.
- Le donneur d'ordre se doit de signer le contrat de mise à disposition avant l'exécution de la mission, de même il doit signer le relevé d'heures au dernier jour de la mission.

- L'article 1384 du Code Civil prévoit que le contrat de mise à disposition implique que **le personnel mis à disposition demeure exclusivement placé sous le contrôle et la surveillance de l'utilisateur.**
- L'utilisateur est responsable de tous les dommages causés par le travailleur à l'occasion de la mise à disposition résultant entre autre d'une absence ou d'une insuffisance de contrôle ou d'encadrement. **Il est vivement recommandé à l'utilisateur de vérifier que son assurance couvre ces éventuels dommages.**

- **Sécurité, travaux dangereux :** L'utilisateur déclare que le salarié mis à sa disposition ne sera pas affecté à des travaux particulièrement dangereux figurant dans la liste établie par l'arrêté du 8 octobre 1990 (que l'on tient à votre disposition).

- **L'utilisateur déclare avoir pris connaissance du fait qu'il est responsable de la conduite du travail,** et de l'encadrement du salarié mis à disposition par l'Association.
- **L'utilisateur s'engage à fournir au salarié les équipements de protection et le matériel** nécessaires pour que celui-ci puisse intervenir en toute sécurité dans le cadre de sa mission.

Certifié exact

Fait à, le

Signature du Donneur d'Ordre

PARTIE RESERVEE A TERRE D'EMPLOIS TEMPO :

Salariés positionnés	OUI	NON	REPONSE EN ATTENTE

NOM DU SALARIE CONFIRME POUR LA MISSION :

Nouveau DE : OUI - NON

MISSION CONFIRMEE AU CLIENT :

date : mode :

N° OT :